



*La production du
bleuet sauvage...*

*dans une perspective de
développement durable*

4.3 La taille comme méthode de lutte contre les ennemis du bleuet

INTRODUCTION

Dans la culture du bleuet sauvage, la taille est effectuée à un intervalle régulier afin de permettre la régénération du bleuetier. Les méthodes utilisées sont la fauche mécanique et le brûlage.

Le fauchage mécanique présente plusieurs avantages, notamment le coût moindre et la préservation de la couche organique du sol nécessaire à la croissance des plants. La maîtrise des ravageurs est cependant très limitée.

La taille par brûlage permet une certaine maîtrise des ennemis de culture. Utilisée en complément du fauchage et effectuée convenablement, elle présente l'avantage de réduire l'utilisation des pesticides. Toutefois, l'efficacité varie selon la période d'intervention, l'ennemi et l'intensité du brûlage.

Le MAPAQ recommande de tailler le bleuetier tous les deux ou trois ans et de remplacer le fauchage par le brûlage tous les deux ou trois cycles de production. Cette façon de faire permet de briser le cycle de certains insectes et maladies.

LES MAUVAISES HERBES

La taille de régénération par fauchage au printemps et à l'automne peut nuire ou retarder la croissance de certaines mauvaises herbes annuelles. Cependant, le fauchage a peu d'effet sur les espèces présentes dans la bleuetière puisque la majorité est vivace ou arbustive.

La taille par brûlage élimine les jeunes pousses de conifères et certaines graminées à racines superficielles. Les mauvaises herbes ayant un système racinaire profond ou des rhizomes, comme le kalmia, ne seront pas éliminées. Le brûlage détruit les parties aériennes de nombreux jeunes feuillus ou vivaces, mais leurs parties souterraines non affectées occasionnent des repousses qui nécessiteront d'autres méthodes de lutte. Le brûlage élimine un bon nombre de graines de mauvaises herbes présentes à la surface du sol, mais les résultats obtenus sont souvent partiels et variables.

La taille par brûlage ou par fauchage peut aussi favoriser la croissance de nombreuses plantes vivaces indésirables qui possèdent un important système végétatif souterrain.

LES MALADIES

La taille par fauchage n'a pas d'effet répressif significatif sur les maladies du bleuetier. De façon générale, le rajeunissement des plants stimule leur vigueur. Quant au brûlage, aucune donnée ne précise le pourcentage de réduction de l'incidence des maladies. Toutefois, un bon brûlage peut faire diminuer le taux d'inoculum des maladies suivantes : pourriture sclérotique, tache septorienne et tache valdensinienne (MAANB, 2009). L'intensité du brûlage serait plus importante que la période à laquelle il est effectué. Le brûlage n'aurait toutefois pas d'effet sur le blanc, la moisissure grise et le rouge (Lambert, 1990; De Gomez, 1990).

LES INSECTES

Le brûlage permet de maîtriser certains insectes ravageurs, mais peut s'avérer nuisible pour certains ennemis naturels et pollinisateurs de la culture, particulièrement ceux qui nichent au sol.

Une réduction importante des populations d'arpenreuse du bleuet et, dans une moindre mesure, celles de l'altise du bleuet, est obtenue par le brûlage. En effet, selon des études réalisées dans le Maine aux États-Unis, les populations de ces insectes étaient plus faibles dans les champs brûlés que dans des champs fauchés, et ce, pendant quelques années. Toutefois, des populations élevées d'altise du bleuet ont été observées dans des champs où le brûlage avait été effectué à trop faible intensité (De Gomez, 1990).

Un brûlage de printemps effectué à l'éclosion des œufs d'arpenreuse du bleuet, ou peu de temps avant l'apparition des larves, nuit à la survie de cet insecte. Dans le cas de l'altise du bleuet, pour être efficace, le brûlage doit coïncider avec le début de la période d'émergence des larves qui se produit plus tard au printemps. Consulter les feuillets traitant spécifiquement de ces insectes pour connaître leur cycle de vie.

La détermination du meilleur moment pour effectuer un brûlage de printemps se fait à partir des dates moyennes d'émergence des principaux ravageurs, puisque le temps de brûlage doit précéder ou coïncider avec celles-ci. Pour être efficace, un brûlage de printemps ne doit pas être effectué trop tôt. Malgré ces considérations, il est nécessaire de tenir compte, dans un premier temps, des exigences de la SOPFEU (permis de brûlage).

Un brûlage d'automne n'aurait pas d'effet, à moins que la chaleur ne soit très forte, ce qui présente un risque de destruction de la couche de matière organique nécessaire à la survie des plants. Par exemple, les œufs de l'arpenreuse du bleuet sont détruits lorsque la température est égale ou supérieure à 77,8 °C (172 °F) à leur niveau dans le sol.

UTILISER LE BRÛLAGE DE FAÇON DURABLE

Un brûlage effectué convenablement permet la maîtrise de certains ravageurs, mais il comporte également le risque de détruire ou de nuire aux alliés de la culture, comme les pollinisateurs et les ennemis naturels (prédateurs et parasitoïdes), et d'endommager ou de détruire la couche de matière organique.

FEUILLETS COMPLÉMENTAIRES

Feuillets sur les mauvaises herbes (8.1 à 8.8)

Feuillets sur les insectes (6.1 à 6.5)

Feuillets sur les maladies (7.1 à 7.5)

3.7 La taille de régénération dans les bleuetières

4.1 La lutte intégrée dans la culture du bleuet sauvage

RÉFÉRENCES

- Comité consultatif sur les cultures de petits fruits des provinces de l'Atlantique. 1999. *Guide pour la répression des mauvaises herbes dans les cultures de bleuets nain au Canada Atlantique*. Ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick. [En ligne]. <http://www.gnb.ca/0171/10/0171100020-F.asp> (Page consultée le 15 septembre 2010).
- CRAAQ. 2004. *Bleuet nain semi-cultivé*. AGDEX 235/821b. 10 p.
- DeGomez, T., D.H. Lambert, H.Y. Forsythe et J.A. Collins 1990. *The influence of pruning methods on disease and insect control. The University of Maine. Cooperative Extension. Fact Sheet No. 218.* [En ligne]. <http://wildblueberries.maine.edu/PDF/Disease/218.pdf> (Page consultée le 15 septembre 2010).
- Duval, J. 2003. *Production de bleuets biologiques*. CRAAQ. 25 p. [En ligne]. <http://www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique/Documents/Guide-Production-Bleuets%20Bio-CRAAQ-Janvier-2004.pdf> (Page consultée le 15 septembre 2010).
- Lambert, D.H. 1990. *Effects of pruning method on the incidence of mummy berry and other lowbush blueberry diseases*. The University of Maine. 3 p.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick. Feuilles d'information. [En ligne].
<http://www.gnb.ca/0171/10/0171100029-f.pdf>
<http://www.gnb.ca/0171/10/C310-F.pdf>
<http://www.gnb.ca/0171/10/0171100028-f.pdf>
(Pages consultées le 15 septembre 2010).
- Yarborough, D. 1994. *Cultural management for insects and diseases in wild blueberries*. Fact Sheet No. 253. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <http://umaine.edu/blueberries/factsheets/management/cultural-management-forinsects-and-diseases-in-wild-blueberries> (Page consultée le 15 septembre 2010).

RÉDACTION 2010

Sophie Gagnon, agronome, coordonnatrice en gestion de projet, Agrinova, Alma

COLLABORATION

Gaétan Chiasson, agronome, agent de développement, ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, Bathurst

Kelvin Lynch, phytopathologiste, ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, Fredericton

RÉVISION

Danielle Bernier, agronome-malherbologiste, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Québec

Gaétan Chiasson, agronome, agent de développement, ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, Bathurst

Michèle Roy, Ph. D., agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Québec

Laurier Tremblay, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Bergeronnes